

Vingt-sixième session du Comité des forêts - Procédure de correspondance écrite

Point 8.1 Décisions et recommandations des organes de la FAO intéressant le Comité

Réponse du secrétariat aux questions écrites des Membres

Le secrétariat remercie les Membres pour les observations qu'ils ont formulées au sujet du point 8.1 de l'ordre du jour: «Décisions et recommandations des organes de la FAO intéressant le Comité».

Le secrétariat a pris note des observations du Japon au sujet des résultats et des effets des changements structurels au sein de la FAO, observations qui font référence aux recommandations formulées à la vingt-cinquième session du Comité des forêts. Le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO vise à transformer les systèmes agroalimentaires pour les rendre *plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables*, afin d'apporter *des améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie*, sans que personne ne soit laissé de côté. Grâce à sa structure organisationnelle plus modulaire et plus flexible qui permet une collaboration intersectorielle optimale, la FAO est bien équipée pour atteindre les objectifs du Cadre stratégique et pour faire porter davantage son action sur la concrétisation des objectifs de développement durable, et ce de manière plus coordonnée. On constate les résultats positifs de ces changements dans l'approche intégrée adoptée pour le cycle actuel des sessions des comités techniques, approche qui consiste à examiner des points de l'ordre du jour communs (changement climatique, biodiversité, science et innovation) et à établir des liens intersectoriels, notamment entre les forêts et l'agriculture, sur la base des nouvelles stratégies qui ont été adoptées dans l'ensemble de l'Organisation pour ces questions transversales.

Le secrétariat se félicite que la Nouvelle-Zélande soit favorable à ses activités sur les liens entre les forêts et la sécurité alimentaire, ainsi qu'au renforcement de la coordination entre le Comité des forêts et le Comité de l'agriculture, et accueille avec intérêt la demande d'intégration de la question des forêts dans ses activités sur les systèmes agroalimentaires. Dans le cadre de ses activités sur les produits forestiers non ligneux, la FAO promeut l'utilisation durable de la biodiversité et contribue au développement de chaînes de valeur diverses et durables, en particulier au profit des petits exploitants. Dans ce contexte, le secrétariat apprécie que, dans le secteur des forêts, la Nouvelle-Zélande ait mis l'accent sur de nouvelles technologies et une innovation numérique qui soient accessibles à toutes les communautés et aux populations autochtones.

Le secrétariat a noté que l'Argentine était favorable au renforcement de la coordination entre le Comité des forêts et le Comité de l'agriculture et à l'intensification des activités intersectorielles au sein de la FAO.

Le secrétariat a également noté les remerciements de la Fédération de Russie pour le résumé des décisions et recommandations des organes de la FAO intéressant le Comité.